



COMMUNE DE BRAINE-LE-CHÂTEAU

ASSEMBLÉE DU CONSEIL COMMUNAL

Article L1122-17 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation:

"Le Conseil ne peut prendre de résolution si la majorité de ses membres en fonction n'est présente. Cependant, si l'assemblée a été convoquée deux fois sans s'être trouvée en nombre compétent, elle pourra, après une nouvelle et dernière convocation, délibérer quel que soit le nombre des présents, sur les objets mis pour la troisième fois à l'ordre du jour".

Madame, Monsieur _____

est invité(e) à assister à la séance du Conseil communal qui aura lieu à Braine-le-Château, rue de Tubize, 11 (en la salle de l'Espace Beau Bois) le mercredi 9 septembre 2020 à 20 h 00'.

Le Directeur général,

M. LENNARTS

Braine-le-Château, le 31 août 2020

Par le Collège,



Le Bourgmestre f.f.,

N. TAMIGNIAU

SÉANCE PUBLIQUE

Note importante à l'attention des membres de l'assemblée et du public

Afin de garantir au mieux le respect de la règle de "*distanciation sociale*" à observer en situation de pandémie, cette réunion - publique - du Conseil communal aura lieu **en la salle de l'Espace Beau Bois, rue de Tubize, 11**, suivant faculté offerte par l'Arrêté du Gouvernement wallon de pouvoirs spéciaux n° 30 organisant la tenue des réunions des organes communaux et provinciaux (30 avril 2020) : "[...] si l'endroit habituellement prévu pour les séances s'avère trop exigü, il peut y être dérogé pour une organisation dans un lieu permettant la distanciation sociale".

1. Décisions de l'autorité supérieure compétente relatives à différents actes du Conseil communal : communication.
2. Recours au Gouvernement wallon dirigé par NIVIMMO S.A. contre la décision du Conseil communal du 24 juin 2020 relative à l'aménagement en pré-Ravel d'un tronçon de la ligne 115 (voie de chemin de fer désaffectée) entre l'avenue Reine Astrid et l'avenue Gaston Mertens : information.
3. Situation de l'encaisse du Directeur financier au 30 juin 2020 : communication.
4. Fabrique d'église de la paroisse des Saints Pierre et Paul (Wauthier-Braine). Budget pour l'exercice 2021: réformation.
5. Fabrique d'église de la paroisse Notre-Dame du Bon Conseil (Nouvelles). Budget pour l'exercice 2021: réformation.
6. Redevance pour certains services offerts au sein de l'école communale durant l'année scolaire 2020-2021 : nouvelle décision suite à l'improbation par l'autorité de tutelle du règlement adopté par l'assemblée en séance du 24 juin 2020.

t.s.v.p. !

7. Rapport de rémunération reprenant un relevé individuel et nominatif des jetons, rémunérations et avantages en nature alloués par la commune aux mandataires et aux personnes non élues au cours de l'exercice 2019 : approbation.
8. Marchés publics. Commande de travaux, fournitures et services via une centrale d'achat. Délégation au Collège communal pour le recours à une centrale d'achat à laquelle la commune a adhéré (par décision du Conseil communal) pour les dépenses d'un montant inférieur à 15.000,00 EUR relevant du budget extraordinaire : décision.
9. Travaux d'assainissement du ruisseau de l'Ermitage. Projet d'acte de vente d'emprises en sous-sol par l'association des copropriétaires de la « *Résidence les Frênes* », rue de la Station, 37/A à Braine-le-Château au profit de la Société Publique de Gestion de l'Eau [S.P.G.E. - société anonyme de droit public] (eaux usées) et de la commune (eaux pluviales) : approbation.
10. Enseignement artistique. Antenne brainoise de l'Académie de Nivelles. Avenant n° 27 à la convention signée avec la ville de Nivelles (organisation des cours en 2020-2021) : approbation.
11. Plaine de jeux du complexe scolaire, sportif et récréatif de la rue de la Libération à Braine-le-Château :
 - ° démontage des jeux existants, rénovation de ces 4 éléments et réimplantation sur la plaine de la rue du Chêne usé à Wauthier-Braine ;
 - ° installation de nouveaux modules ;choix du mode de passation et fixation des conditions d'un marché de fournitures et travaux.
12. École communale. Organisation des surveillances du temps de midi dans les trois implantations. Convention avec l'*Intercommunale Sociale du Brabant wallon* (I.S.B.W.) pour l'année scolaire 2020-2021 : approbation.
13. Travaux de rénovation intérieure et extérieure de l'église Saints Pierre et Paul à Wauthier-Braine (propriété communale). Nouvelle procédure de marché public pour le lot 2 (aménagement intérieurs) : approbation des documents modifiés sur base des remarques de l'administration régionale.
14. Modification de voirie. Déplacement du sentier n° 119 (sentier du Bois Madame, situé entre la rue Blangugue et la rue aux Esprits). Demande introduite par Monsieur Jean-Pierre LAMBERT (pour le compte des consorts LISART, de Madame Anne-Chantal de MEEÛS d'ARGENTEUIL et des consorts PARIDAENS) : décision.
15. Programme communal de développement rural. Aménagement en *pré-Ravel* d'un tronçon de la ligne 115 (voie de chemin de fer désaffectée) entre l'avenue Gaston Mertens et la rue Idès Vanschepdael et aménagement du plateau de l'ancienne gare à Braine-le-Château : choix du mode de passation et fixation des conditions d'un marché de services (étude du projet et coordination en matière de sécurité et de santé pour les phases "projet" et "réalisation").
16. Mobilité. Aménagement en *pré-Ravel* d'un tronçon de la ligne 115 (voie de chemin de fer désaffectée) entre l'avenue Reine Astrid et l'avenue Gaston Mertens. Choix du mode de passation, fixation des conditions et approbation des documents d'un marché de travaux : décision.
17. Plaine de la propriété communale sise rue Landuyt, 2 à Braine-le-Château. Construction de chalets supplémentaires pour mouvement de jeunesse, d'un terrain de baseball et d'un pas de tir à l'arc. Dossier de la demande de permis d'urbanisme : approbation (*sous réserve*).

HUIS CLOS

18. Personnel administratif. Exercice d'une activité professionnelle complémentaire à l'emploi occupé au sein des services par un agent : autorisation.
19. Personnel administratif du service de l'urbanisme. Désignation d'un agent (supplémentaire) pour constater les infractions urbanistiques sur le territoire de Braine-le-Château : décision.
20. Personnel du staff des nettoyeuses. Prolongation de congé parental "corona" d'un membre de l'équipe : décision.
21. Personnel du staff des nettoyeuses. Prolongation de congé parental "corona" d'un membre de l'équipe : décision.
22. Personnel du staff des nettoyeuses. Congé parental "corona" d'un membre de l'équipe : décision.

23. Service communal des travaux– Prolongation de congé parental "corona" d'un ouvrier : décision.
24. Personnel administratif. Prolongation de congé parental "corona" d'une employée d'administration : décision.
25. Personnel administratif. Nouvelle demande de congé parental (1/5 temps) d'une employée d'administration (20 mois à partir du 1^{er} octobre 2020) : décision.

Personnel enseignant

26. Désignation d'un maître spécial de langue néerlandaise dans une fraction de charge (12/24) non subventionnée : décision formelle après délibération du Collège communal.
27. Détachement total d'un membre du personnel (instituteur primaire nommé à titre définitif) auprès d'un autre pouvoir organisateur [pour y exercer une fonction de promotion (Directeur)] durant l'année scolaire 2020-2021. Convention entre la commune de Braine-l'Alleud, celle de Braine-le-Château et l'enseignant concerné : approbation.
28. Détachement total d'un membre du personnel (institutrice maternelle nommée à titre définitif) auprès d'un autre pouvoir organisateur [pour y exercer une fonction de promotion (Directrice)] durant l'année scolaire 2020-2021. Convention entre la ville de Wavre, la commune de Braine-le-Château et l'enseignante concernée : approbation.
29. Congé pour mission demandé par une institutrice primaire nommée à titre définitif : autorisation.

Ratification de désignations à titre temporaire sur décisions du Collège communal

30. Institutrice maternelle dans un emploi non vacant en remplacement partiel (22/26) de la titulaire de l'emploi à l'implantation de Braine-le-Château.
31. Institutrice maternelle dans différentes fractions de charges non vacantes (totalisant 14/26), en remplacements partiels de trois enseignantes.
32. Maître spécial de psychomotricité dans une charge partielle subventionnée (emploi vacant) égale à 7/26.
33. Maître spécial d'éducation physique dans une charge partielle subventionnée (emploi vacant) égale à 4/24.
34. Maître de Philosophie et Citoyenneté (C.P.C.) dans une charge subventionnée comportant 21/24 (leçons) + 2/24 (crédit de formation).
35. Enseignant en charge de cours de *Français Langue d'Apprentissage* ("FLA") pour 14/24 (emploi subventionné vacant).
36. Maître spécial de langue néerlandaise dans une fraction de charge (12/24) subventionnée (10/24 non vacants en remplacement du titulaire de l'emploi + 2/24 vacants).
37. Logopède dans une charge complète subventionnée (24/24) durant l'année scolaire 2020-2021 pour participer à une expérience pilote visant à implémenter l'accompagnement personnalisé, tester et s'approprier des pratiques pédagogiques et des outils didactiques innovants permettant d'assurer une différenciation en lien avec l'apprentissage de la lecture (3^{ème} maternelle et 1^{er} degré des classes primaires).
